

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

**Monsieur le Président de la Commission des Finances et du
Contrôle budgétaire,**

Monsieur le Rapporteur général du Budget,

Mesdames, Messieurs les Honorables Députés,

Monsieur le Ministre chargé des relations avec les Institutions,

Mesdames, Messieurs,

« ***Il vaut mieux débattre plutôt que de se battre*** ». L'Assemblée Nationale du Sénégal vient encore de le démontrer.

Les représentants du Peuple souverain se sont, une nouvelle fois, montrés à la hauteur de leur mission. Au nom du Gouvernement, je les en remercie bien sincèrement.

Le débat a été vif, parfois virulent. Il a été, toujours, sincère et constructif. Et à la fin, **c'est le Sénégal qui gagne.**

J'en profite pour affirmer ici que le débat parlementaire sur le budget de l'État n'est pas un débat **stérile**. Au cours des **32 jours** qu'aura duré ce marathon budgétaire, nous vous avons soigneusement écoutés, Mesdames, Messieurs les Honorables Députés, et nous vous avons entendus. Vos plaidoyers nous ont touché ; vos contributions nous ont éclairé ; vos critiques nous ont alerté.

C'est pourquoi, je prends ici l'engagement, après m'en être ouvert au Président de la République et au Premier Ministre, qui ont donné leur bénédiction, que de nombreuses préoccupations soulevées, et qui n'étaient pas prévues dans ce projet de budget, seront prises en charge au cours de la gestion 2024.

Mes équipes en ont fait l'inventaire exhaustif et assureront le suivi de leur prise en charge, en relation avec les différents départements ministériels concernés.

C'est vrai, pour des raisons techniques facilement compréhensibles, le projet de loi de finances déposé par le Gouvernement ne peut pas, à ce stade, faire l'objet de changements. Mais nous avons prévu dans ce projet de loi une **réserve de gestion** qui permettra de prendre en charge des dépenses nouvelles de fonctionnement et d'investissement jusqu'à hauteur de **50,43 milliards FCFA**.

C'est cette réserve de gestion qui nous permettra, dès le début de la prochaine gestion, de gérer beaucoup de demandes sur lesquelles vous avez fortement insisté au cours de nos débats.

En effet, nous avons entendu les forts plaidoyers et parfois des cris de coeur pour :

- 1- renforcer l'appui aux Daaras pour lequel le Président de la République a alloué 6 milliards FCFA par an à compter de l'année 2023;
- 2- accélérer la résorption des abris provisoires ;
- 3- revoir à la hausse le montant d'un milliard (1000 000 000) FCFA, positionné en 2024, pour la reprise des travaux de construction et d'extension du lycée technique de Sandiara ;
- 4- augmenter le budget de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane ;
- 5- implanter un service d'AEMO (Action éducative en Milieu ouvert) à Linguère ;
- 6- construire un nouvel hôpital de niveau 3 dans le département de Mbour ;
- 7- soutenir le projet de relance de l'industrie pharmaceutique à travers le fonctionnement de la Delivery Unit
- 8- revoir à la hausse les fonds d'aide et de secours en faveur de nos concitoyens émigrés
- 9- réduire la fracture numérique en permettant aux zones les plus reculées d'accéder au réseau

- 10- d'étendre davantage la carta sanitaire et de renforcer les dotations en ambulances et en personnel de santé qualifié ;
- 11- poursuivre le renforcement des infrastructures de stockage des produits agricoles et étendre le programme de modernisation des marchés
- 12- finaliser le règlement d'établissement de l'ISRA et prendre en charge de l'incidence budgétaire de son application
- 13- renforcer la dotation de l'Agence nationale de l'Aquaculture
- 14- électrifier la commune de Vélingara Ferlo
- 15- démarrer les travaux d'élargissement de la Route des Niayes et du viaduc de Cambérène
- 16- prendre en charge la construction du quai de pêche Kaffountine
- 17- améliorer de manière substantielle les conditions de travail des agents de l'ANACIM
- 18- construire de nouveaux commissariats et postes de police, mais aussi des casernes de sapeurs-pompiers
- 19- augmenter les budgets des Maisons de Justice.
- 20- le redémarrage des travaux des ENO de Tivaouane, Linguère, Sédhiou
- 21- d'assurer une meilleure prise en charge des externalités négatives consécutives à l'exploitation et veiller à plus de retombée dans zones abritant les mines, notamment dans les zones de Diogo, Mboro, Darou Khoudos, Taiba Ndiaye
- 22- renforcer les services d'intervention des eaux et forêt ;
- 23- accélérer le programmes de désenclavement et l'accès à l'énergie sur l'ensemble du territoire.

Mesdames, Messieurs,

C'est pour cela (et vous serez sans doute d'accord avec moi) qu'on ne se lasse jamais de l'exercice qui nous réunit aujourd'hui. Le vote du budget de l'État constitue un moment clé dans une démocratie, un rituel gravé dans le marbre du calendrier républicain. Pourtant, son caractère répétitif, année après année, n'a jamais réussi à le transformer en routine.

C'est important car nous ne devons jamais perdre de vue ce qui se trouve derrière les chiffres dont nous débattons.

Derrière ces chiffres, il y'a d'abord le labeur des femmes et des hommes qui vivent au Sénégal. Car le budget de l'État est avant tout le résultat de la **croissance**.

Or qu'est-ce que la croissance, que les économistes décrivent comme l'augmentation de la richesse produite pendant une période donnée (en général un an), qu'est-ce que la croissance sinon le fruit du labeur des habitants d'un pays ?

A partir de cette croissance, nous projetons des niveaux de recettes fiscales.

Autrement dit, l'État se nourrit de la croissance.

Et avec les recettes fiscales qu'il engrange, l'État construit des routes, des pistes rurales et des ponts. Pour relier les terroirs entre eux, permettre la mobilité des personnes, mais aussi permettre aux marchandises, aux produits agricoles et ceux des usines, de circuler.

Vous voyez donc que quelque part, ce que l'État prend aux citoyens, à travers l'impôt, il le redonne aux citoyens, à travers ces infrastructures si essentielles pour leur vie quotidienne.

Bien sûr, je simplifie à l'extrême. Car avec le produit de l'impôt, l'État fait plus que construire des infrastructures.

Par exemple, il recrute et rémunère des gens.

Nous avons beaucoup échangé sur la **masse salariale** dans le secteur public.

Au-delà de sa dimension **redistributrice**, je vous ai parlé de sa dimension **économique**.

Les agents de l'État sont, dans la vie de tous les jours, à la fois des **consommateurs**, des **épargnants** et des **investisseurs**.

Mieux ils sont payés, plus ils achètent de biens et de services, plus ils épargnent, plus ils se lancent dans des projets (une maison d'habitation par-ci, un atelier de couture ou un poulailler par-là...).

Et c'est une bonne nouvelle pour nos commerçants, nos paysans, nos artisans, nos industriels, nos transporteurs, nos ouvriers, etc.

C'est une bonne nouvelle pour les banques et les systèmes financiers décentralisés, qui reçoivent plus de dépôts et peuvent accorder plus de prêts.

Et tous ces agents économiques, en travaillant, développent leurs entreprises et augmentent leurs chiffres d'affaires. De manière très concrète, ils contribuent à la croissance économique, laquelle rejait sur l'État sous forme de revenus fiscaux.

Le niveau de la masse salariale de l'État constitue un sujet de préoccupation pour certains Honorables Députés. Je l'ai bien noté et ils n'ont pas tort. C'est aussi un point de vigilance de notre politique budgétaire.

Mais il ne faut jamais oublier que la masse salariale fait partie de ces canaux à travers lesquels l'État irrigue tout le système économique.

Nous versons chaque mois **104,096 milliards FCFA** à **177.727 agents** (et je n'inclue pas les personnels des collectivités territoriales et du secteur parapublic). Mais au final, ce sont les 18 millions de Sénégalais qui en profitent.

Je l'ai schématisé certes, mais c'est ainsi que marche le circuit économique.

Lorsqu'il fonctionne correctement, c'est un cercle vertueux dans lequel des fils invisibles s'entrecroisent pour stimuler la croissance, la production, la consommation, l'épargne, l'investissement, l'emploi, etc. Et au milieu de ce cercle, il y'a l'État, garant du bon fonctionnement du système.

L'État qui est aussi le **premier employeur** du pays, le **premier acheteur**, le **premier emprunteur**, le **premier investisseur**. Mais l'État qui ne pourrait assumer aucun de ces rôles sans une croissance forte et durable.

Et si je me suis permis ce petit rappel, c'est pour répondre à deux catégories de personnes :

- 1- ceux qui disent que la croissance « ne sert à rien », qu'elle ne remplit pas le panier de la ménagère ;
- 2- ceux qui nous reprochent de trop mettre l'accent sur les chiffres.

C'est pour leur montrer pourquoi l'axe stratégique numéro un du PSE, le Plan Sénégal Émergent, s'appelle « **transformation structurelle de l'économie et croissance** ».

Mais attention : les critiques ne me dérangent pas, bien au contraire !

Je les prends de manière positive et je respecte leurs auteurs.

Sans l'expression d'opinions contraires, nous passerions à côté de la pédagogie nécessaire pour faire comprendre aux Sénégalais où nous voulons mener ce pays.

Pour résumer, le budget de l'État, ce n'est pas juste un empilement de chiffres.

Le budget de l'État, c'est notre présent, mais c'est aussi notre avenir.

Mais avant de se pencher vers l'avenir, il est parfois important de se retourner vers le passé.

C'est l'occasion pour moi, **Honorables Députés**, de revenir sur les sommes importantes que vous avez mises à la disposition du Gouvernement, depuis 2012, à travers les **25 lois de finances (LFI et LFR)** que vous avez bien voulu adopter, avant ce PLF 2024, compte non

tenu de l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020 modifiant la loi n°2019-17 du 20 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année 2020, prise pour faire face à la pandémie de la COVID-19.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Honorables Députés,

Messieurs les Ministres, mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

De 2012 à 2022, le montant cumulé des **lois de finances (LFI et LFR)** adoptées par l'Assemblée Nationale du Sénégal atteint le chiffre de **39 882,93 milliards** de FCFA.

Vous êtes en droit de vous demander : qu'est-ce que le Gouvernement a fait de cet argent ?

La réponse est simple : en douze ans, cet argent a globalement servi à :

- 1- payer les salaires et les primes des agents de l'Administration (au sens large, y compris le secteur parapublic) : **7 387,51 milliards** de FCFA ;
- 2- assurer le fonctionnement de l'Administration et de nos services publics, y compris les structures hospitalières, les universités et les collectivités territoriales : **10 582 milliards** de FCFA. Ce montant englobe le paiement des bourses des étudiants (**579,56 milliards FCFA**) ; la subvention du monde rural (**567,75 milliards FCFA**), le carburant et l'électricité (**1 431,6 milliards**) et les denrées alimentaires de première nécessité (**164,5 milliards en termes de subvention et de renonciation de recettes**) ; la distribution des bourses de sécurité familiale à **354 951** ménages vulnérables, pour un montant cumulé de **201,735 milliards** de FCFA ;
- 3- investir, pour doter le pays d'infrastructures et d'équipements dignes de ce nom : **12 679,39 milliards FCFA.**

Si l'on examine le pendant physique de celui financier, on peut dire, Honorables Députés, que **le peuple sénégalais en a eu pour son argent...**

« **Wëddi, guiss bokku ci** », comme on dit. En effet, les investissements publics réalisés depuis 2012 ont donné comme résultats, pour prendre quelques exemples :

- **dans le domaine de l'énergie :**

- le taux d'électrification est passé en zone rurale de **24%** en 2012 à **61%** en 2022, tandis qu'il atteint les **97%** en zone urbaine ; De 1660 villages électrifiés en 2012, nous
 - le Sénégal dispose de **1 787 mégawatts** (MW) en puissance installée en 2022, contre **674,5 MW** en 2012, et le réseau de transport d'électricité s'est enrichi de **1552 km** de lignes nouvelles durant la même période.
- en matière d'infrastructures routières et de services de transport, c'est là où notre pays a accompli les progrès les plus spectaculaires puisqu'il a réalisé depuis 2012:
 - **2 918 km** de routes revêtues contre **1 578 km** qui existaient en 2012 ;
 - **225 km** d'autoroutes en 2022, là où on n'avait que **32 km** en 2012 ;
 - **6 900 km** de pistes en 2022, contre **5 000 km** de pistes dans tout le Sénégal en 2012 ;
 - **23 ponts** construits entre 2012 et 2022, quand notre pays comptait **11 ponts** lors de la première élection du Président Macky SALL.

Construire des routes, c'est bien, mais encore faut-il les entretenir.

Sur ce plan, les inspections effectuées en fin 2022 sur l'état du réseau routier classé permettent de dire que **84%** des routes revêtues et **58%** des routes en terre sont en « **bon/moyen état** ». En 2012, la même

évaluation donnait **60%** des routes revêtues et **40%** des routes en terre en « **bon et moyen état** ».

Ces efforts importants réalisés par l'État ont permis à notre pays de posséder l'un des meilleurs réseaux routiers en Afrique de l'Ouest. Selon le classement de "**the Global Economy**", le Sénégal fait partie du top 10 des pays ayant les meilleurs réseaux routiers et autoroutiers d'Afrique. Il occupe la 8ème place sur les 38 pays évalués.

- **Dans le domaine agricole :**

- les productions céréalières sont passées de **1 512 092** tonnes en 2012 à **3 663 498** tonnes en 2022-2023 ;
- la production arachidière est passée de **692 572** tonnes en 2012 contre **1 501 498** tonnes en 2022 ;
- les productions horticoles sont estimées à **1 547 280** tonnes en 2022/2023 contre **905 000** tonnes en 2012 ;

En matière d'éducation et d'enseignement supérieur, grâce aux budgets que vous avez votés ces onze dernières années, le Gouvernement a construit :

- **17 522** salles de classes dont **2 361** dans le cadre du remplacement des abris provisoires, **83** lycées, **404** écoles, **356** collèges et **5 896** blocs d'hygiène, **143** blocs administratifs, **78 926** mètres linéaires de clôtures ;
 - **5** universités, **14** Espaces numériques ouverts (ENO), **5** instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP), **34** centres de formation professionnelle, le tout avec un nombre de lits universitaires qui est passé de **5 000** à **22 125**.
- **dans le domaine de la santé** : les investissements ont permis la finalisation des chantiers des hôpitaux **Dalal Jamm** de Dakar ainsi que ceux de **Fatick, Ziguinchor, Matam**, sans compter la construction de **5** nouveaux hôpitaux (**Touba, Kaffrine, Sedhiou, Kédougou** et **Agnam**).

Ont également été construits **15** centres de santé, **300** postes de santé et **21** centres de dialyse (à noter que jusqu'en novembre 2010, seules **3** structures hospitalières publiques offraient ce service : Le Dantec, Hôpital Principal et Hôpital de Saint Louis. Aujourd'hui, ce sont **22 322** insuffisants rénaux qui bénéficient gratuitement de la dialyse).

Et ce n'est pas tout : depuis 2012, l'État a injecté dans la Couverture Maladie Universelle **175,28 milliards** FCFA, ce qui a permis de porter le taux de couverture globale de **20%** à **53,2%** et le taux de pénétration des mutuelles de santé à **86%**.

En outre, dans le cadre de la politique de gratuité, on dénombre **499 321** cas d'enfants de **moins de 5 ans** pris en charge, **9 313 femmes** et **45 750** cas de personnes de **plus de 60 ans**.

En matière d'hydraulique rurale, de 2015 à 2023, ce sont **796** forages qui ont été réalisés (dont **642** nouveaux, **128** renouvelés et **26** réhabilités), **521** châteaux d'eau, **9 849 154** mètres linéaires de réseaux, **5 114** bornes fontaines, **568** abreuvoirs et **43 544** branchements sociaux.

En matière d'assainissement, en décembre 2022 le taux moyen d'accès se situait à **74,2%** au niveau national (contre **47,5%** en 2012)) et de **62,2%** en milieu rural (contre **35,6%** en 2012).

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Honorables Députés,

Monsieur le Ministres,

Mesdames, Messieurs,

Quand on parle de réalisations, il ne faut pas avoir uniquement en tête les réalisations **visibles**. Il existe d'autres actions à mettre à l'actif du Gouvernement, qu'on ne peut pas toucher physiquement mais qui n'en font pas moins le bonheur des Sénégalais.

Je prendrais comme exemple notre **politique de prix**.

Vous savez qu'il existe une loi fondamentale en économie, vérifiée dans tous les pays du monde à économie de marché, une loi qui veut que les

prix de la plupart des biens et services qui s'échangent sur un marché, augmentent avec le temps.

Le Président Macky SALL a réussi à une meilleure maîtrise des prix des biens essentiels malgré une conjoncture défavorable. Les exemples sont là patents :

Produits	Prix réel FCFA	Prix en vigueur FCFA	Subvention FCFA
Avant ajustement en janvier 2023			
Gazoil	1103	655	448
Super	1082	890	192
Après ajustement de janvier en 2023 (en vigueur)			
gaz oil	927	755	172
Gaz butane 9 kg	5624	4385	1239
gaz butane 6 kg	3776	2885	891
essence pirogue	750	497	253
	Prix réel en FCFA	Prix vigueur FCFA	Subvention en FCFA
Sucre (1kg)	800	650	150
Riz ordinaire (1kg)	450	325	125
Pain baguette	325	175	150

Cela pose évidemment la question des subventions.

Sur ce sujet, il est bon de rappeler que rien que les **subventions au secteur de l'énergie** ont coûté **755 milliards FCFA** en 2022 et vont continuer de nous coûter plus 600 milliards d'ici à la fin de l'année 2023, avec une facture de **556 milliards FCFA, à date**. En 2024, elles devraient se situer à **215 milliards FCFA**.

Cette baisse trouve plusieurs éléments d'explication :

- 1- d'après les prévisions, les prix des hydrocarbures devraient être plus modérés. Il est vrai cependant que lorsqu'on établissait ces prévisions, la situation en Palestine et en Israël était complètement différente de ce qu'elle est aujourd'hui. S'il devait y avoir un

élargissement du conflit, avec le risque d'un nouveau choc pétrolier, il est alors sûr que les subventions énergétiques nous coûteront plus cher ;

2- un autre facteur, c'est que nous maîtrisons de plus en plus les subventions, sur le plan administratif. Le ministère des Finances a mis en place une **brigade mixte de contrôle**, composée d'agents des Impôts et de la Douane, et qui est en train de procéder à des enquêtes de terrain auprès des entreprises bénéficiaires, afin de vérifier si toutes les subventions payées ont été calculées dans les règles de l'art. Cette brigade est en train de traquer les moindres écarts et de les rectifier, ce qui, au final, permettra de faire baisser la facture des subventions.

La Brigade Mixte ne contrôle pas uniquement les subventions énergétiques d'ailleurs. Elle se penche aussi sur les mesures de soutien aux prix des denrées alimentaires de première nécessité. Rappelons que celles-ci ont coûté **157 milliards FCFA** en 2022.

Elles vont augmenter pour s'élever à **242 milliards FCFA** en 2023.

Pour 2024, tenant compte de l'évolution relativement favorable des marchés internationaux, certaines mesures, sans incidence sur les prix au niveau local pourront être revues. Mais en outre, nous privilégions des dispositifs d'aide plus ciblée, visant à garantir que seuls les ménages vulnérables profitent de l'effort budgétaire de l'État.

Car le problème est que quand on renonce à de la TVA sur le sucre, le riz ou la farine de blé, cela coûte des **dizaines de milliards au budget national** mais ce ne sont pas seulement les Sénégalais les plus fragiles financièrement qui en profitent, alors que ce sont eux notre vraie cible.

Quand un ministre ou un Député achète une baguette de pain ou un paquet de sucre, il profite de la même subvention indirecte que le ménage pauvre.

Et le ministre ou le Député ayant les moyens de consommer plus de sucre et de pain que le ménage pauvre, il finit par coûter plus cher au budget de l'État qui se retrouve ainsi à subventionner des gens qui n'en ont pas besoin. C'est ce que les économistes appellent le phénomène des « **passagers clandestins** ».

Pour mettre fin à ce **détournement de destination**, nous envisageons de remplacer le système actuel par des dispositifs qui permettent de toucher plus directement et plus précisément ceux de nos compatriotes qui ont le plus besoin du soutien de l'État, pour faire face à la vie chère.

Mais cela dit, **Mesdames, Messieurs**, cette nouvelle approche dans notre politique de subvention ne doit nullement être interprétée comme un recul de l'État social, l'État protecteur, l'État cher au Président Macky SALL.

Savez-vous que le projet de loi de finances que je vous propose d'adopter contient plus de **602,73 milliards** de FCFA de subventions de tous ordres ?

Qu'il s'agisse des intrants agricoles (**100 milliards FCFA**), de l'importation des génisses gestantes (**3 milliards**), de la motorisation des pirogues (**4,5 milliards FCFA**), des tarifs de Dakar Dem Dikk (**9,2 milliards FCFA**), des tarifs du TER (**18 milliards FCFA**), de la politique de gratuité envers les enfants de moins de cinq ans (**3 milliards FCFA**), envers les aînés bénéficiaires du Plan Sésame (**2,9 milliards FCFA**), envers les femmes enceintes qui accouchent par césarienne (**4,5 milliards FCFA**) ou envers les insuffisants rénaux (**6,8 milliards FCFA**), gratuité qui va coûter plus de **17 milliards FCFA** au Trésor public en 2024 ;

Qu'il s'agisse du prix de l'eau (**7 milliards FCFA**), des bourses des étudiants (**100 milliards FCFA**), des œuvres sociales des étudiants (**49,3 milliards FCFA**), des écoles privées (**2 milliards FCFA**) ou des tenues scolaires dans le public (**10 milliards FCFA**) ;

Qu'il s'agisse de la vaccination (**4,7 milliards FCFA**) ou de la lutte contre les maladies telles que le cancer, le diabète, la tuberculose ou le SIDA (plus de **5 milliards FCFA**) ;

La vérité c'est que l'État du Sénégal subventionne à tout-va ! Certains économistes nous le reprochent d'ailleurs et sur la base d'arguments scientifiques.

Mais le Gouvernement a fait le choix assumé de privilégier le soutien aux plus fragiles d'entre les Sénégalais, au détriment de l'orthodoxie

économique.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Honorables Députés,

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

Après ces quelques considérations générales, il est temps à présent de revenir sur le contenu du projet de budget 2024.

Son montant, vous le connaissez : **7003,6 milliards** de francs CFA, contre **6411,5 milliards** CFA en 2023, soit une augmentation de 592,1 milliards FCFA en valeur absolue et 9,2% en valeur relative.

Je pense que je n'ai pas besoin d'insister sur la manière dont ces 7003,6 milliards ont été calculés. Certains voudraient qu'on en retranche les **1248,2 milliards FCFA** correspondant à l'amortissement de la dette en 2024, pour afficher un budget de **5 755,4 milliards FCFA**.

D'abord, j'estime que ce serait **tromper** le Parlement que de mettre en avant un budget qui ne comprendrait pas le remboursement du capital de la dette.

Même si, pour des raisons comptables qui n'intéressent que les experts, ce remboursement qui constituait une dépense budgétaire au sens de la loi n° 2001-09 du 15 octobre 2001 et qui ne l'est plus du point de vue de la loi 2011-15 du 08 juillet 2011 abrogée par la loi 2020-07 du 26 février 2020, nous avons privilégié l'approche qui vous renseigne sur le fait que **1248,2 milliards FCFA** vont être consacrés en 2024 à l'amortissement de la dette publique.

L'autre approche, qui aboutit en fait à camoufler cette information derrière l'obscur terme « opération de trésorerie », nous paraît moins transparente vis-à-vis du Parlement, même si elle satisfait quelques experts.

Mais au-delà de cela, vous aurez noté qu'en matière budgétaire, la comparabilité des données est essentielle. Sans comparaison historique, impossible de savoir si on avance, on recule ou bien on stagne.

En 1981, le dernier budget préparé par le Président Léopold Sédar SENGHOR s'élevait à **191,6 milliards FCFA**, dont **le** service de la dette.

En 2000, le Président Abdou DIOUF a quitté le pouvoir en laissant un budget de **831,5 milliards FCFA**, comprenant **le service** de la dette.

En 2012, le dernier budget du Président Abdoulaye WADE s'élevait à **2344,8 milliards FCFA**, y compris le montant du service de la dette.

Nous sommes en 2023 et certains voudraient nous reprocher d'avoir préféré dire à l'Assemblée Nationale, qu'en adoptant cette loi de finances, vous autorisez en réalité le paiement de **7003,6 milliards FCFA**, incluant l'amortissement de la dette.

Ainsi, Monsieur le Président de la République, son Excellence Macky SALL laissera à son successeur un budget de **7 003,6 milliards FCFA**.

Je laisse l'Assemblée Nationale en juger.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi à présent de revenir sur les **recettes** du budget de l'État, dans le cadre du PLF 2024.

Vous l'aurez constaté : elles vont augmenter de **20%** par rapport à 2023. Rien que les recettes fiscales devraient croître de **693,3 milliards** de FCFA.

C'est ambitieux mais c'est faisable. Et **nous le ferons**. Déjà nous avons fait passé nos recettes internes de 1 656 milliards FCFA en 2012 à 3 640,5 milliards FCFA en 2023. En 11 ans, les recettes internes auraient été multipliée par 2,2.

Pas au prix d'une « battue fiscale », comme a eu à le titrer un journal de la place.

Mais je préfère vous le dire : les mauvais contribuables auront du souci à se faire car les administrations fiscale et douanière se sont dotées d'un plan de bataille, ainsi que de moyens inédits, pour aller traquer chaque franc qui, jusqu'ici, échappait à la caisse du trésor public. Sont

particulièrement visés l'immobilier de luxe et les titulaires de hauts revenus évoluant notamment dans les professions libérales.

Ce plan de bataille, c'est la **SRMT** : Stratégie de Recettes à Moyen Terme. Il existe depuis 2020 mais la pandémie Covid-19 avait freiné son déploiement.

A présent, le moteur de la SRMT tourne à plein régime. Ces dernières années, nous avons semé beaucoup d'investissements, afin de rendre plus digitales, plus modernes et donc plus performantes, nos administrations fiscale et douanière. 2024 doit à présent être l'année des récoltes.

Il faut dire que nous serons aidés en cela par le contexte économique : 2024 devrait être une année faste sur le plan économique, avec un taux de croissance attendu à **9,2%**, le plus important de l'histoire du Sénégal.

Une telle performance est en lien, cela ne vous aura pas échappé, avec l'entrée en production attendue des projets SANGOMAR (pétrole) et GTA (gaz), dont le niveau de réalisation de chacun dépasse 90%. En dehors des revenus directs tirés des hydrocarbures et grâce notamment à la politique de **contenu local**, il va se développer tout un écosystème favorable à une meilleure collecte des impôts, autour des activités de transport, d'hôtellerie, de sous-traitance industrielle, etc.

Mais attention ! Pour le Gouvernement, le pétrole et le gaz représentent une opportunité, mais pas la solution à tous les problèmes du Sénégal. Nous sommes attentifs à la situation des pays qui ont tout misé sur la rente d'hydrocarbures et qui se retrouvent, plus tard, victimes de la « malédiction du pétrole ».

Notre politique économique s'appuie sur plusieurs moteurs de croissance. J'en veux pour preuve : en 2024, le taux de croissance hors hydrocarbures est estimé à **6%**.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Plus de recettes, pour plus de dépenses, car nos ambitions pour le Sénégal restent intactes.

On pourrait penser que dans le contexte d'une année électorale, un Chef de l'État non candidat à sa propre succession, n'afficherait pas un tel volontarisme budgétaire.

Mais ce serait mal connaître le Président Macky SALL : jusqu'au bout, jusqu'à la dernière minute, lui et son Gouvernement feront avancer ce pays. Car nous sommes dans une république ; ce ne sont pas les destins individuels qui comptent. La seule chose qui compte, et qui nous réunit ici, c'est le bien-être des Sénégalais, cet objectif ultime auquel le PSE est tout entier dédié.

Toutefois, et j'ai déjà eu à l'expliquer ici, plus de dépenses ne signifie pas plus de charges de gestion. Vous savez que depuis 2012, nous nous efforçons de rationaliser nos dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire de faire en sorte que les services publics fonctionnent de manière optimale, mais en consommant le minimum de ressources possible.

Il faut que le même véhicule roule le même nombre de kilomètres mais en brûlant moins de carburant : c'est la **réduction** des dépenses.

Mais si l'on veut que le même véhicule roule une distance supérieure, en un temps plus réduit et en consommant moins de carburant, là on est dans la **rationalisation**.

Exercice difficile s'il en est, mais exercice qui porte ses fruits puisque les dépenses de fonctionnement de l'État (y compris les transferts courants, c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et celles du secteur parapublic) sont passées de **12%** du PIB en 2012, à **8,78%** en 2024.

En matière d'**investissement** par contre, c'est le mouvement **inverse**. Je ne vous apprends rien : l'histoire de la présidence de Macky SALL sur le plan budgétaire est celle d'un effort soutenu et inlassable pour augmenter les investissements publics.

Et 2024 ne fait pas exception, avec une hausse de **15,6%** par rapport à 2023.

Une particularité mérite d'être soulignée : les dépenses d'investissement financées sur ressources internes vont croître de **23,3%**, là où celles financées sur ressources externes augmentent de **5%**.

Ce que cela révèle est très simple : le Sénégal s'inscrit de plus en plus sur la voie de la **souveraineté budgétaire**. Nous dépendons de moins en moins de l'aide publique au développement et nous comptons de plus en plus sur nos seules forces.

C'est, ni plus ni moins, l'un des enjeux de la SRMT dont je vous parlais tout à l'heure.

Il est cependant bon de préciser que ce dynamisme budgétaire n'empêche pas le Gouvernement d'être très vigilant par rapport à la viabilité des finances publiques.

C'est ainsi qu'en 2024, le déficit budgétaire sera de **3,9%**, en baisse par rapport à 2023 où il se situait à **5,5%**.

Et dès 2025, nous serons à **3%**, en respect des critères de convergence de l'UEMOA. Il faut dire d'ailleurs que c'est une cible de déficit que nous aurions atteinte depuis 2020, n'eût été la pandémie Covid-19.

Bien entendu, les comptes spéciaux du Trésor, dont le FNR, ne sont en rien concernés par ce déficit car ils sont votés en équilibre de recettes et de dépenses.

Le besoin de financement pour 2024 atteint **2 138,4 milliards** de francs CFA, en **baisse de 8,8%** par rapport à 2023. Il est composé :

- des **840,2 milliards** de FCFA du déficit budgétaire (en valeur absolue) ;
- des **1 248,2 milliards FCFA** au titre de l'amortissement de la dette publique et
- de **50 milliards FCFA** relatifs aux Opérations Extérieures (OPEX) de nos forces de défense et de sécurité, partout où les Nations Unies et la CEDEAO sollicitent leur expertise.

Pour couvrir ce besoin de financement, le Sénégal va recourir à l'endettement. Et son profil de risque de surendettement modéré le prédispose des charges financières moins onéreuses.

En effet, suivant la dernière Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) réalisée en Juin 2023, notre présente un niveau d'indicateurs de viabilité et de

soutenabilité inférieurs au seuil de référence (cf AVD contenu dans le rapport FMI de juin 2023 ; page 149)

Indicateurs de viabilité et soutenabilité	2022	2023	2024	Seuil
Encours de la dette publique / PIB	68,2%	69,4%	65,1%	70%
VA Dette extérieure/PIB	50,3%	52,7%	50,3%	55%
VA Dette extérieure/Exportations	187,8%	185,5%	163,0%	240%
Service Dette extérieure/Exportations	17,4%	19,1%	16,3%	21%
Service Dette extérieure/Recettes	16,7%	18,9%	17,1%	23%

En étant classé PAYS A RISQUE DE SURENDETTEMENT MODERE, le Sénégal est bien loin d'être dans les **2 cas de Pays à risque de surendettement élevé et de Pays en détresse.**

LES NOTATIONS DE CRÉDIT SONT LE REFLET DE LA SOLIDITÉ DES FONDAMENTAUX DU SÉNÉGAL Le Sénégal se classe parmi les souverains les mieux notés en Afrique Sub-Saharienne après le Botswana et l'Afrique du SUD.

Il est classé **Ba3 / stable** en Mars 2023 par **MOODY'S** et **B+ / Stable** en Juin 2023 par **S&P Global Rating**.

Le Sénégal maintient des marges budgétaires suffisantes à court et à moyen terme pour le paiement du service de la dette extérieure.

Ce qu'on pourrait craindre dans le **cas de l'endettement du Sénégal**, c'est un **repli prononcé de la croissance**, une **baisse des recettes fiscales** et une **baisse drastique des exportations**.

Or c'est loin d'être le cas.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Honorables Députés,

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

La journée a été intense et elle clôt un mois de travail qui ne l'a pas été moins.

Je m'en voudrais donc de solliciter davantage votre attention.

De toute façon, le marathon budgétaire s'achève aujourd'hui mais le débat budgétaire, le dialogue autour des politiques publiques, se poursuivront entre vous et nous, à chaque fois que vous le souhaiterez, partout où vous voudrez.

Vous savez que ma porte restera toujours grandement ouverte, à tous les Députés sans exception.

Mais vous me permettrez, avant de rendre la parole à Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, de rendre hommage à l'équipe qui m'accompagne, mais aussi aux milliers d'agents du ministère des Finances et du Budget et des autres départements ministériels, qui ne se trouvent pas dans cet hémicycle aujourd'hui mais qui, tous les jours, travaillent sur la préparation, l'exécution et le contrôle du budget de l'État.

Je ne suis que le premier d'entre eux, leur chef d'équipe, par la confiance du Président de la République et du Premier Ministre, que je remercie encore.

Mais je considère que tous les propos chaleureux, amicaux et, par moment même, affectueux, dont j'ai été le destinataire au cours de ce marathon budgétaire, je les partage avec mes collaborateurs. Car tout ce que vous avez vu, lu ou entendu sur le projet de loi de finances 2024, est le résultat d'un travail d'équipe, équipe dont la Direction de la programmation budgétaire constitue la colonne vertébrale.

Et dans cette équipe, vous me permettez de rendre hommage à ceux qui sont, véritablement, les piliers du dispositif du ministère des finances.

A tout seigneur, tout honneur ; nous sommes ici pour parler de budget, je commencerais donc par le Directeur général du Budget, monsieur **Maguette NIANG**.

Ceux qui me connaissent bien, sur le plan personnel, savent que c'est mon condisciple de l'ENEA et mon ami depuis plus de trente ans. Cher **Maguette**, que de chemin nous avons parcouru depuis nos années d'étudiants ! Mais je suis ravi et chanceux de pouvoir compter, dans les challenges extraordinaires auxquels nous faisons face quotidiennement, sur ton engagement, sur ta compétence et sur ta loyauté.

La deuxième personne à qui je voudrais rendre hommage n'est pas avec nous en ce moment, mais elle mérite nos félicitations et nos remerciements : je veux parler de l'Inspecteur général d'État **Abdourahmane DIEYE**. Son bilan en tant que Directeur général des Douanes est connu et apprécié de tous. Nous lui souhaitons une belle suite de carrière, sous la protection du Tout-Puissant.

Mais il faut reconnaître que la Douane, le ministère des finances et l'État du Sénégal ne perdent pas au change, avec son remplaçant : le Colonel **Mbaye NDIAYE**, que je n'ai pas besoin de vous présenter.

Monsieur le Directeur général, je vous salue et je vous souhaite plein succès dans votre nouvelle mission. Vos qualités professionnelles et humaines, mais aussi vos remarquables états de service, nous rassurent sur votre capacité à relever les défis qui s'annoncent.

Pour rester sur les recettes, je profite de l'occasion pour rendre hommage au Directeur général des Impôts et des Domaines, monsieur **Abdoulaye DIAGNE**.

Monsieur le Directeur général, vous avez prouvé en l'espace de quelques mois que le Président de la République et le Premier Ministre avaient eu raison de faire confiance à une nouvelle génération de managers publics, dont vous êtes l'un des plus talentueux représentants.

Il suffit de voir la progression des recettes fiscales entre 2023 et maintenant 693,3 **milliards** de FCFA, soit une hausse de **20%**). Il suffit de voir l'ampleur des réformes que vous avez engagées, dans la continuité de votre prédécesseur, M. **Bassirou Samba NIASSE**, dont je salue également l'action.

Appartient aussi à la jeune génération, monsieur **Bamba KA**, qui préside aux destinées de la Direction générale du Secteur financier, avec beaucoup de talent et d'engagement.

Enfin, *last but not least* comme on dit, je voudrais rendre hommage au Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, monsieur **Cheikh Tidiane DIOP**, l'homme qui gère la caisse de l'État.

Lui aussi est mon ami, puisque cela fait bientôt un quart de siècle que nous nous croisons dans les coulisses de la gestion des finances publiques du Sénégal. Nous avons mené ensemble d'innombrables combats, nous avons traversé ensemble beaucoup d'épreuves, mais à chaque fois, par la grâce de Dieu, nous sommes arrivés à relever les défis.

C'est pourquoi, mon **Cheikh Tidiane**, monsieur le Directeur général, je suis content et fier de t'avoir à mes côtés, pour mener les dernières batailles de nos carrières déjà bien remplies.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Je terminerais enfin en remerciant du fond du cœur mon collègue et jumeau ministres, monsieur Samba SY.

Ce marathon budgétaire, nous l'avons vécu ensemble. Nous avons essayé de représenter dignement le Gouvernement.

L'Histoire dira si nous l'avons réussi mais pour ma part, j'ai été heureux et fier d'accomplir cette exaltante tâche à vos côtés.

Avant de terminer mon propos, permettez – moi de réserver une mention particulière à Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Amadou Mame DIOP, à qui je voudrais adresser mes sincères remerciements. Toujours calme et serein, il a su diriger nos travaux avec tact, sagesse et diplomatie.

Honorables Députés,

Mesdames, Messieurs,

J'ai été particulièrement honoré de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder et je vous en remercie.